



A Mesdames et Messieurs les journalistes des Médias locaux, régionaux et nationaux
en charge de l'Education et/ou de l'actualité du Pays de Gex (Ain)

Ce communiqué de presse est relatif aux problématiques de remplacement des enseignants dans le Pays de Gex d'une part, et au projet de création de postes (ouvertures et fermetures de classes, postes "hors la classe") en prévision de la rentrée 2016 d'autre part.

1) Remplacement dans le Pays de Gex : état des lieux

Suite à 3 démissions de Professeurs des Ecoles intervenues depuis la rentrée dans le Pays de Gex, le manque de Titulaires Remplaçants (TR) s'est encore accru : **16 journées non remplacées ont été recensées au 1er trimestre** dans notre circonscription. Si ce chiffre est en net recul cette année, la situation risque de se corser rapidement car en plus des nombreuses journées comptabilisées depuis début 2016, **plusieurs congés longs à venir (maternité, maladie) n'ont à ce jour aucune solution pérenne de remplacement ...**

En effet, **les moyens de remplacement actuellement disponibles** qu'alloue le département de l'Ain au Pays de Gex **sont les suivants** :

- 6 enseignants remplaçants à 50 %
- 3 enseignants remplaçants à 75 %
- 8 enseignants remplaçants à 25 %

Nous constatons ainsi qu'aucun personnel à temps plein (100 %) n'est disponible, ce qui est indispensable pour intervenir de façon pertinente lors d'un congé long (maladie, maternité). C'est pourquoi **le DASEN de l'Ain a autorisé l'IEN du Pays de Gex à procéder au recrutement de 3 contractuels** pour la fin d'année. Les entretiens ont lieu actuellement ...

2) Carte scolaire Rentrée 2016 :

Lundi 18/01, le Comité Technique Académique relatif aux premières opérations de carte scolaire en vue de la rentrée 2016 s'est tenu. **Le département de l'Ain voit la création de 70 postes du 1^{er} degré**, pour une hausse démographique prévisionnelle de 215 élèves. Cette dotation départementale est en hausse par rapport aux 4 premières années du quinquennat (+19 en 2012, +61 en 2013, + 41 en 2014, +37 en 2015).

Lors de ce Comité Technique Académique, le DASEN de l'Ain a présenté ses objectifs départementaux :

- > Absorption de l'essor démographique (il prévoit d'y consacrer 11 postes)
- > Remplacement et Formation Continue
- > ULIS (inclusion des élèves en situation de handicap), UPE2A (élèves allophones), décharges de direction à 8 classes, REP + ...

Lundi 1er février s'est tenu le CTSD présidé par le DASEN et dont l'objectif est de définir les premières mesures d'ouverture, de fermeture et de création de postes dans le département de l'Ain pour la rentrée 2016. **A ce stade de la carte scolaire, il ne s'agit que d'un projet** soumis à validation lors du prochain Comité Départemental de l'Education Nationale de l'Ain (CDEN, présidé par le Préfet) qui aura lieu prochainement (*date à redéfinir - voir plus bas*). Des modifications sont possibles par rapport au projet initial annoncé lors du CTSD. **L'ensemble des mesures envisagées au niveau départemental est consultable [ici](#).**

En ce qui concerne le Pays de Gex :

- **les 3 ouvertures provisoires obtenues en novembre seraient définitives** : Péron, Gex Vertes Campagnes mat et St Genis Jura mat
- **7 ouvertures** : Cessy mat, Challex, Ferney Florian mat, St Genis Boby Lapointe, St Genis Jura élem, St Genis Pregnin, Thoiry élem
- **1 ouverture provisoire** (révision de la situation en 2017) : Crozet
- **3 situations d'ouvertures à suivre** (réexamen en Juin) : Chevry, Boby Lapointe (la 2ème classe sup), Prévessin (implantation aux Grands Chênes ou dans la nouvelle école)
- **0 fermeture**
- **5 postes de Titulaires Remplaçants** (sur les 20 postes créés dans l'Ain)
- **1 poste de Conseiller Pédagogique Départemental chargé du suivi des titulaires 1ère et 2ème année dans le Pays de Gex**
- **RASED : 2 postes d'enseignants spécialisés option E implantés à Ferney et à Collonges.** Le SNUipp-FSU veillera à ce que des départs en formation suivent et soient actés en CAPD.
- une ULIS privée (dispositif d'inclusion des élèves en situation de handicap) ouvrira dans le Pays de Gex (lieu implantation à déterminer)

Pour le Pays de Gex, et même si cela demande confirmation (validation lors du prochain CDEN), pour un CTSD de février (si tôt dans l'année), ces projets de décisions sont inédites !! Le DASEN semble avoir enfin entendu le SNUipp-FSU et le Collectif de Parents du Pays de Gex, après toutes les actions menées depuis des mois à vos côtés (Interventions en CAPD, CTSD, CTA, CHSCT, multiples audiences E.N., sous-préfecture et préfecture, Rassemblements, Relais dans la presse locale et régionale, courriers au Ministère, au Rectorat ...). L'action syndicale collective porte ses fruits !

Néanmoins, cela reste encore insuffisant au regard des besoins en remplacement (augmenté par l'octroi d'ouvertures de classes et donc l'affectation de personnels supplémentaires dans la circonscription), **ainsi qu'en terme de gestion des élèves en difficultés** (pas de création de poste de psychologue scolaire supplémentaire ou d'enseignant référent handicap, malgré les difficultés à gérer le nombre de situations grandissant).

D'autre part, la situation ne s'améliore guère ailleurs dans le département : un rapide calcul indique que **les 11 postes que le DASEN avait programmé d'allouer à l'essor démographique départemental sont déjà consommés par le seul Pays de Gex !** Ailleurs, et à ce jour, le DASEN a ouvert autant qu'il a fermé de classes ...

En ce qui concerne le projet de création d'une 12ème de circonscription (voir CR du Groupe de Travail du 11 janvier consultable [ici](#)) : toujours aucune réponse de l'administration quant à sa validation par le Ministère, alors que le redécoupage entraînerait un redéploiement des moyens et des mesures de carte scolaire pour les collègues sur des postes au support modifié, et que le mouvement des personnel aura lieu dans 6 semaines ! **C'est pourquoi le SNUipp-FSU va contacter directement le Ministère dès aujourd'hui.**

En fin de séance, les organisations syndicales ont unanimement voté contre ce projet de carte scolaire en dénonçant l'absence de transmission de projet des mesures au préalable (ouvertures, fermetures, création de postes "hors la classe", projets de fusion d'école ...). Le DASEN de l'Ain a 8 jours pour convoquer un nouveau CSTD, ce qui permettra aux délégués du personnel d'exercer pleinement leurs missions en disposant de tous les éléments nécessaires pour faire remonter les besoins du terrain après contact avec la profession. Le CDEN qui suivra validera les mesures annoncées.

Certains de pouvoir compter sur votre professionnalisme pour relayer les informations que vous jugerez pertinentes à travers votre média, au nom du SNUipp-FSU 01, Antenne du Pays de Gex, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, mes respectueuses salutations de représentant des personnels attaché à la défense du Service Public National d'Education et de ses personnels dans l'intérêt des élèves qui lui sont confiés.

Yoann ROBERT, secrétaire départemental adjoint du SNUipp-FSU de l'Ain, antenne du Pays de Gex